



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BERTIÈRE (Simone), « Avant-propos : Lire les *Mémoires* », *Mémoires précédés de La Conjuration du comte de Fiesque*, Tome I, (1613-1649), RETZ (cardinal de), p. 9-15

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1549-4.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1549-4.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

LIRE LES *MÉMOIRES*

OUVRONS les *Mémoires* : un homme y parle à une femme inconnue, à qui il promet de tout dire sur lui-même. Cet homme signe de son nom ce qu'il avait intitulé l'histoire de sa *Vie*. Retz, c'est d'abord pour nous une voix avec son timbre, un ton inimitable ; un élan et un souffle, coupés de retombées ; une *présence* : celle d'un narrateur qui se prodigue et s'exhibe, homme orchestre d'un spectacle dont il est le protagoniste et le metteur en scène, prestidigitateur d'un passé qu'il ressuscite ou réinvente ; celle d'un vieil homme qui s'interroge sans trêve sur les causes de l'échec où s'est brisée sa carrière. Au cœur vivant des *Mémoires* on ne rencontre pas l'acteur de la Fronde, mais l'écrivain.

Curieux destin que celui de Paul de Gondî, coadjuteur puis archevêque de Paris, cardinal de Retz — prononcez *Rais*, selon la graphie qu'il adopta lui-même. Faute de pouvoir conquérir à la pointe de l'épée la gloire dont il rêvait, il a vu dans l'action politique le chemin assuré de cette grandeur qui garantit la survie. Il a cru en elle de toutes ses forces, même s'il s'est trompé sans doute sur ses fins et peut-être sur ses moyens. Qu'il ait écrit sur elle un des livres qui ont le plus contribué à la démystifier, à en éclairer l'envers et les dessous, à faire descendre de leur piédestal quelques-uns des hommes qui ont fait l'histoire,

est un premier paradoxe. Que ce vaincu se soit assuré précisément par le récit de son échec la renommée posthume que l'action lui avait refusée, en est un autre.

Mais le plus surprenant de tous est l'étrange capacité de ce récit à éveiller, après trois siècles, l'enthousiasme ou le scandale. « Cet homme qu'on ne pouvait ni aimer ni haïr à demi »¹ a écrit un livre qui, comme seuls peuvent le faire les très grands livres, est encore aujourd'hui l'objet de controverses.

Qui fut Retz ? un homme d'Église comme il y en eut pas mal d'autres, en un temps où les grandes familles tenaient les plus hautes fonctions ecclésiastiques pour un patrimoine héréditaire dévolu à leurs cadets ; un sanguin au tempérament vigoureux, dont les amours défrayèrent la chronique ; un agitateur, pêcheur en eau trouble comme beaucoup d'autres pendant la Fronde, mais qui paya cher, beaucoup plus cher que les autres, les dangers qu'il fit courir un moment à l'autorité royale. Au total quelqu'un qui, à l'échelle de l'histoire de France, n'a fait sur la scène qu'une brève incursion, sans laisser de traces. Rien donc ne justifierait l'intérêt et les débats qu'il suscite encore, s'il n'était l'auteur des *Mémoires*.

« Il y a des matières sur lesquelles il est constant que le monde veut être trompé. Les occasions justifient assez souvent, à l'égard de la réputation publique, les hommes de ce qu'ils font contre leur profession : je n'en ai jamais vu qui les justifient de ce qu'ils disent qui y soit contraire. »²

Cette remarque, inspirée par un épisode où il avait imprudemment reconnu être armé, est susceptible d'une application plus générale : on pardonnerait à la rigueur au Coadjuteur tout ce qu'il a fait de contraire à sa profession, mais on s'indigne que le Cardinal ait osé le dire, sans repentir ni mauvaise conscience — et le dire avec un style qui le place au tout premier rang.

Il a soulevé un coin du voile qui cache les ressorts de l'action politique — celle de son temps et celle de tous les

1. Bossuet, *Oraison funèbre de Michel Le Tellier*.

2. *Mémoires*, II, p. 228.

temps ; il a fait pis, il s'est permis d'en rire : c'est de la provocation ! Trente ans après sa mort, c'est ainsi qu'en avaient jugé les lecteurs des premières éditions, pour s'en offusquer ou s'en délecter. Même émoussé par les siècles, son livre a conservé une part de sa virulence.

Les *Mémoires* ont deux sortes de lecteurs. Certains, conquis par leur éclatante qualité littéraire, acceptent de lire comme un roman cette œuvre qui porte en elle une cohérence et un sens ; mais c'est faire bon marché des prétentions affichées de l'auteur à la vérité historique. Au nom de cette vérité, d'autres s'insurgent, voient dans la séduction du style un piège de plus, et discutent âprement les moindres détails ; ils s'épuisent à instruire le procès toujours ouvert du bouillant coadjuteur, identifié pour la circonstance au mémorialiste trop indulgent à ses incartades, en les confondant sous le double chef d'accusation de cynisme, lorsque ce dernier prête à son *alter ego* des comportements répréhensibles, ou d'hypocrisie lorsqu'il le crédite de bons sentiments. Entre une lecture naïve et celle qui, par excès d'esprit critique, fait voler en éclats le texte et son auteur, n'y aurait-il pas place pour une approche marquée de compréhension ?

Les *Mémoires* ne sont pas un témoignage sur la Fronde : après vingt ans, une réinterprétation tout au plus, nourrie de souvenirs filtrés et remodelés par le temps. Un plaidoyer rétrospectif ? mais quelle piètre justification qu'un récit où l'inutile aveu de tant de faiblesses vient compromettre le bénéfique escompté de quelques silences voulus ! Pour désarmer toute censure, il eût fallu passer par les fourches caudines du conformisme : ce à quoi Retz n'était pas prêt à consentir.

Gardons-nous de faire des *Mémoires* un ultime pamphlet, au demeurant très inférieur, dans ce genre, à ceux qu'il avait jadis jetés dans la bataille. Ils sont d'un autre ordre : un effort pour voir clair, pour tirer le bilan d'une vie, la juger — en se jugeant — et lui donner, si possible, un sens. Que ce jugement soit objectif, que ce bilan soit en tous points exact, nul ne le prétendra : et comment pourraient-ils l'être ? Le processus de réorganisation du passé est très apparent, autour de quelques valeurs directrices, parfois divergentes d'ailleurs. Mais il émane du récit une force de conviction peu compatible avec la pratique calculée du

mensonge, et qui plaide en faveur de la spontanéité, sinon de la parfaite sincérité du narrateur.

Or on sait maintenant que cette impression si vivement ressentie à la première lecture n'est pas illusoire : elle est confirmée par des faits. Des recherches érudites récentes¹, menées selon les méthodes les plus rigoureuses, sur l'homme et sur les conditions de la naissance de l'œuvre, ont montré de façon convaincante que, contrairement à ce qu'on avait cru longtemps, la rédaction des *Mémoires* fut tardive et rapide : elle n'occupa guère plus de dix-huit mois, de l'automne de 1675 au printemps de 1677. Cette démonstration remet en cause bien des idées reçues. Lorsqu'on tire sur ce fil, tout un réseau se défait, qui s'était lentement tissé autour des *Mémoires* pour faire voir en eux l'œuvre longuement remâchée d'un aigri, d'un coupable qui, ayant trouvé en 1675 son chemin de Damas, se serait enfin résigné au silence. Si au contraire il commence d'écrire à cette date, c'est toute l'interprétation de l'œuvre qui bascule : on doit y reconnaître un texte passionné, écrit d'un seul élan, inspiré, qui a surgi de la méditation entraînée par la grande crise de l'été de 1675². Un texte qui n'est ni apologie, ni règlement de comptes, mais quête de soi et revendication d'identité.

« On est plus souvent dupe par la défiance que par la confiance », affirme une des plus célèbres maximes de Retz³. Pourquoi ne pas lui accorder, jusqu'à preuve du contraire, une confiance de principe, le suivre dans son récit, épouser sa démarche afin de la mieux comprendre ; sans contester ses mensonges, s'interroger sur leur pourquoi et leur comment, déceler les processus de déformation et de reconstruction du passé ; chercher quel univers intellectuel et moral était le sien, pour éviter d'engager avec lui un dialogue de sourds et de lui intenter de fausses querelles ? Condamné à louvoyer entre les multiples écueils d'un discours sur soi qui a toujours l'air d'un jeu de dupes, l'auteur ne se livre-t-il pas autant par ses réticences, ses faux-fuyants, ses affabulations, que par ses aveux ? Loin de déplorer les gauchissements qu'il

1. André Bertière, *Le cardinal de Retz mémorialiste*, 1977.

2. C'est le moment où Retz demande à se démettre du cardinalat pour finir ses jours dans un couvent. Voir plus loin, *Introduction*, I, pp. 70-71.

3. *Mémoires*, I, p. 282.

impose à la vérité historique, on s'en réjouira : car la trajectoire de son récit s'en trouve éclairée — un récit exemplaire, aux confins de l'histoire et de l'autobiographie, et qui invite à s'interroger sur les deux genres. A l'insaisissable acteur de la Fronde perdu dans les brumes de l'histoire, on préférera, comme objet d'enquête, l'écrivain dont la puissante personnalité structure et anime le chaos indistinct d'un passé révolu.

SUR LA PRÉSENTE ÉDITION, EN GUISE DE MODE D'EMPLOI

Notre objectif est modeste et limité : aider à la lecture de Retz. Les *Mémoires* sont un texte difficile. Le lecteur d'aujourd'hui y pénètre en intrus dans un milieu supposé connu de la destinataire. La présentation en est compacte : un énorme bloc, d'une coulée continue, sans fissure, en constitue la seconde partie. Les analyses, très détaillées, se recourent souvent les unes les autres. La langue, en apparence proche de la nôtre, recèle des pièges. La présente édition tente de répondre au double impératif de brièveté et de commodité.

Le texte que nous proposons n'est pas une simple reprise de l'édition de référence procurée il y a cent ans dans la collection des *Grands Écrivains de la France*. Il en est généralement très proche. Nous y avons apporté quelques menues rectifications, mais l'examen des passages controversés nous a conduit, la plupart du temps, à confirmer les leçons de cette édition. Sur tous les points délicats, nous avons tranché après consultation du manuscrit autographe, comme nous nous en expliquons cas par cas.

L'orthographe a été résolument modernisée. Une fidélité rigoureuse à celle du manuscrit, archaïque et peu homogène, aurait compliqué inutilement la lecture, et créé des disparates avec les passages tirés des éditions posthumes, qui avaient déjà opéré un travail de rajeunissement. Aucun éditeur n'a reproduit exactement le manuscrit. Plutôt que d'opter pour

une solution mixte, préservant telles ou telles graphies anciennes arbitrairement choisies, nous avons préféré nous conformer à l'usage actuel, y compris pour les noms propres, chaque fois que l'orthographe seule était en cause. En revanche, lorsqu'on a affaire à des doublets, à des mots étrangers francisés, à des formes verbales archaïques, ou à des règles d'accord faisant prévaloir les exigences du sens sur celles de la grammaire, nous avons respecté le manuscrit.

L'appareil critique, conçu dans un esprit de soumission au texte, vise à en faciliter la compréhension et à fournir des éléments de repérage permettant de s'y orienter. Les lecteurs avertis nous pardonneront d'avoir enfoncé quelques portes ouvertes : l'expérience a prouvé que toutes ne le sont pas pour tous. La place nous était strictement mesurée : cet ouvrage n'est pas une somme, mais une simple mise au point, inspirée par les recherches menées jusqu'à ce jour sur Retz. Par les interrogations restées sans réponse, par les perspectives proposées, il se voudrait aussi un point de départ.

On trouvera dans cette édition :

- Une *introduction* étoffée, comportant des informations historiques et une présentation littéraire.
- Une *bibliographie* succincte.
- Une *chronologie* accompagnée du portrait de Retz par La Rochefoucauld et d'un tableau généalogique de la famille de Gondi.
- Une *note sur les institutions* en France au temps de la Fronde et notamment sur le parlement de Paris.
- Des *plans* et des *illustrations*.
- *La Conjuration de comte Jean-Louis de Fiesque* (1665).
- *Les Mémoires*.
- Des *variantes* (ou des remarques sur les problèmes posés par l'établissement du texte) et des *notes*, présentées page par page et signalées respectivement dans le corps du texte par des appels en forme de lettres et de chiffres.
- Un *glossaire*, où se trouvent regroupés les éclaircissements de langue lorsqu'ils sont d'ordre purement lexical et n'appellent pas d'explications trop longues. Les termes qui y figurent sont signalés à l'attention par la présence d'un astérisque, qui précède le mot concerné.

— Un *index des noms de personnes*, qui servira en même temps de répertoire biographique sommaire. On y trouvera, pour chaque personnage nommé dans la *Conjuration* ou les *Mémoires*, ses noms et titres, ses dates de naissance et de mort quand elles sont connues, éventuellement ses relations de parenté et les fonctions importantes qu'il a exercées : bref les renseignements essentiels. Les personnages intervenant dans le récit ne feront donc l'objet d'aucune note si les indications portées sur eux à l'index sont suffisantes pour l'intelligence du passage qui les concerne. En revanche, si Retz fait allusion à eux pour des raisons particulières, une note précisera le sens de cette allusion.

— Un *index* des noms de lieux, regroupant toutes les informations géographiques, qui ont été éliminées des notes.

— Un *index thématique* sélectif, indiquant les principales occurrences de mots ou d'idées clefs, comme gloire, théâtre, histoire, machiavélisme, vertu, etc.¹

Enfin, pour aider au repérage chronologique, on a fait figurer en haut des pages impaires, à côté des titres courants, des indications de date. Attention : ces indications sont fiables uniquement en ce qui concerne les événements publics, datés jour par jour, pour lesquels Retz s'appuie, on le verra, sur le *Journal du Parlement* ; mais on ne saurait en tirer des déductions solides pour situer rigoureusement dans le temps entretiens et démarches privés que Retz intercale. Au contraire, les efforts pour établir une chronologie serrée amènent à constater que le mémorialiste prend avec les dates d'importantes libertés.

1. N.B. — D'un tome à l'autre, glossaire et index sont cumulatifs. Le tome I^{er} ne comporte que les mots figurant dans la portion du texte qui y trouve place. Le tome II offre la totalité des mots cités, avec références aux deux tomes.

Il n'y a pas d'index des noms de personnages fictifs ou d'œuvres littéraires, car les occurrences en sont peu nombreuses. Mais pour aider à les retrouver, on a fait figurer à l'index des noms de personnes les auteurs des œuvres concernées, même s'ils ne sont pas nommés dans le texte, en italiques.